



GRUPE **vyv**



assureur militant

Communiqué de presse
19 avril 2019

Partenariat MAIF – MGEN : une nouvelle concrétisation sur le collectif

Le 4 octobre 2017, le groupe MGEN, la MAIF et le groupe VYV signaient une lettre d'intention visant à renforcer leur partenariat existant, et à identifier de nouvelles pistes de synergies. Après une expérimentation de présences organisées et coordonnées sur le terrain en septembre 2018, une nouvelle concrétisation opérationnelle entre le groupe MGEN et la MAIF est franchie sur le collectif en avril 2019.

Le 2 avril dernier, MAIF a déployé au sein de son réseau, une offre santé collective en partenariat avec le groupe MGEN. Fruit d'une construction conjointe MAIF et MGEN, cette solution permet à MAIF d'élargir ainsi son offre « IARD » avec une solution dédiée à la protection sociale des salariés des associations.

Cette offre répond à l'ensemble des besoins, quelle que soit la taille des structures. Au niveau opérationnel, MAIF assure l'interlocution de premier niveau avec ses sociétaires/prospects. Le groupe MGEN, au travers de sa filiale MGEN Solutions, assurera quant à lui la gestion opérationnelle des contrats.

Christophe Lafond, Vice-président du groupe MGEN : « Cette nouvelle étape illustre la volonté de nos deux groupes d'exploiter les liens historiques forts qui nous unissent. Les échanges se poursuivront entre la MAIF et notre groupe dans les prochains mois pour trouver d'autres synergies et matérialiser nos engagements de 2017 ».

Jean-Marc Willmann, Directeur Général Adjoint de la MAIF, en charge de la Direction B2B : « Ce sont nos associations sociétaires qui nous ont fait part de leur souhait de bénéficier d'une offre de santé collective. Nous sommes très heureux aujourd'hui de répondre à leur demande en rajoutant cette offre à notre catalogue grâce à notre partenariat avec le groupe MGEN. »

Contact presse MGEN :

Marine Chaumier – mchaumier@mgen.fr – 01 40 47 23 92

Contact presse MAIF :

Caroline Guilloteau – caroline.guilloteau@maif.fr – 05 49 73 71 87

Le groupe MGEN, « la référence solidaire »

Avec plus de 4 millions de personnes protégées, près de 10 000 salariés et un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros, le groupe MGEN est un acteur majeur de la protection sociale. MGEN gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture, des Sports, et de la Transition écologique et solidaire. MGEN propose également une complémentaire santé individuelle ouverte à tous les publics, ainsi que des contrats collectifs santé et prévoyance pour les entreprises et les associations. Acteur global de santé, MGEN met à la disposition de la population une offre de soins diversifiée et ouverte à tous à travers ses 56 services de soins et d'accompagnement (établissements sanitaires et médico-sociaux, centres médicaux et dentaires), les trois établissements de la région parisienne qu'il co-pilote et les 2600 services de soins et d'accompagnement mutualistes qu'il finance en France. Depuis le 13 septembre 2017, le groupe MGEN fait partie du Groupe VYV.

www.mgen.fr

www.twitter.com/groupe_mgen

A propos de la MAIF

5ème assureur automobile et 1er assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus. En 2017, le groupe MAIF a réalisé un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros.

Plus d'informations sur : www.maif.fr